

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 1 (1913)
Heft: 1

Artikel: Notice sur l'ermitage de Bourguillon ou du Gotteron
Autor: Fleury, P. Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bitable qu'on est en présence d'un vestige très antique et que ce sont là très probablement les restes de la muraille sud du premier château d'Estavayer.

Là s'est terminée cette promenade archéologique, que l'érudition et l'inépuisable bonne grâce de M. Naef ont rendue si charmante et si instructive pour ceux qui l'avaient accompagné.

NOTICE SUR L'ERMITAGE DE BOURGUILLON OU DU GOTTERON ¹

par le P. BERNARD FLEURY, cordelier

Cet ermitage, beaucoup moins important que celui du Goz de la Torche, dont nous parlerons prochainement, et qui ne se compose que de deux petites cellules creusées dans la molasse, est situé sur le flanc droit de la vallée du Gotteron, à peu près derrière le presbytère de Bourguillon.

Il était déjà habité en 1687, dit la Chronique Raemy.

Le 1^{er} janvier 1710, l'ermite qui s'appelait Antoine Murer, du canton de Soleure, se fit incorporer au couvent des Cordeliers, à qui il donna tout son avoir, à la condition que le couvent fournirait à ses besoins, sa vie durant.

Le 26 octobre 1715, on ne sait pourquoi, ce contrat fut rompu, mais à la condition que l'ermite laisserait au couvent les 470 écus bons qu'il lui avait déjà remis et que la communauté, en actions de grâce, ferait célébrer 24 messes à son intention,

Le 2 juin 1719, frère Antoine fait un nouveau contrat avec le couvent. D'après cet acte, signé Jean Cronauer, notaire, l'ermite pourra continuer à habiter son ermitage ou bien, s'il le préfère, venir demeurer au couvent. Après sa mort, l'ermitage devra parvenir au couvent.

Depuis ce contrat, frère Antoine Murer habita encore neuf ans l'ermitage de Bourguillon, mais il venait, paraît-il, tous les jours au couvent pour y entendre la Ste Messe et y prendre sa nourriture. Le 26 juin 1728, l'ermite retournait comme de

¹ Communication lue à la séance de la Société d'histoire du canton de Fribourg le 16 décembre 1903.

coutume à son ermitage, après le repas de midi, lorsqu'en descendant le Stalden, il tomba frappé d'apoplexie ; on le releva, on le transporta au couvent où il expira quatre jours après ; il avait 63 ans, on lui fit des funérailles solennelles. Outre son ermitage, il laissa au couvent la somme de 322 écus-bons 5 baches.

Le 1^{er} juillet suivant arrivaient de Soleure deux parents du frère Antoine, munis de lettres de recommandations de Mgrs de Soleure à Mgrs de Fribourg pour recueillir l'héritage de l'ermite. Mais après avoir pris connaissance du contrat fait entre l'ermite et le couvent, les deux parents renoncèrent à leurs prétentions et se contentèrent de la somme de 10 baches et demi, qu'on leur donna pour leur voyage¹. — Le 25 avril 1729, l'ermitage fut vendu pour 200 écus bons par la Communauté et il ne paraît pas, depuis lors, qu'il ait été habité.

AU TILLEUL PROCHE L'HOTEL DE VILLE

le 23^e juin 1776, premier jour de son quatrième siècle,

par le chanoine Aloys Fontaine (1754-1834)²

*Illustre monument
Des héros, nos ancêtres,
C'est toi, tilleul charmant
Que chantant sur des tons champêtres
Ma Muse ose aujourd'hui
Prendre pour son appui.*

*Trois siècles tu bravas
La foudre et la tempête.
Sans crainte tu laissas
Gronder le ciel sur ta tête,
Et la fureur des tems
Respecta tes vieux ans.*

¹ Arch. du Couvent des Cordeliers ; voir aussi la Chronique Ræmy, p. 300.

² Tiré d'un cahier manuscrit du chanoine Fontaine intitulé : *Poésies diverses*, à la Bibliothèque cantonale à Fribourg.